L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 72 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI, 7 MARS 1890.

THÉATRE DE L'OPÉRA.

BÉNÉFICE DE L'ORCHESTRE.

BÉNÉFICE DES CHŒURS.

Nous voilà quelque peu perplexe, quelque peu empêché même. En effet nous nous sommes, de vieille date, posé cette règle que si à chaque jour suffit sa peine, à chaque jour aussi suffit son bénéfice; et fidèle à cette règle nous n'anticipons pas sur ce genre de représentations. Nous en attendons le déroulement, nous le suivons; à chacun son tour.

Or voici que deux soirées bénéficiaires viennent encoder demain et après-demain; latitude de publicité fort courte et qui, à la fin d'une campagne surtout, nous impose peut-être l'obligation de nous départir de notre coutume. D'autant mieux que ce double tour—sans aucune intention de jeu de mots, croyez le bien—n'est ignoré de personne; c'est moins encore que le secret de la comédie; la chose est proclamée *urbi et orbi*; les affiches sont partout.

Donc faisons coup double et avec une égale sincérité, au même bon vouloir, recommandons à nos lecteurs, à tout le public, et l'orchestre et les chœurs, auxquels sont offerts les deux spectacles en question.

En cette affaire, nous aurions désiré comme un syndicat—procédé fort à la mode aujourd'hui, on le sait.

Il nous paraît qu'ici une association aurait bien pu être productive aux deux groupes d'intéressés; et que tous, usant de leurs relations pour travailler à un objet commun, les deux représentations ainsi fédérés, agrégées, auraient été de meilleur rapport que s'opposant l'une à l'autre. Peut-être n'est-il point trop tard encore pour parfaire cette combinaison; voyez et pesez.

Nous n'avons point qualité sans doute pour porter la parole ici; l'esbauche; c'est dire une simple suggestion. Cela dit, passons.

Ce qui est un fait certain, c'est que l'orchestre et les chœurs ont largement gagné les deux soirées qui se préparent.

L'orchestre, bénéficiaire de demain, est un rude travailleur; il est de toutes les fêtes et quand vous voyez, le soir, messieurs les instrumentistes se présenter en deçà de la rampe allumée, vous vous tromperiez du tout au tout si vous pensiez qu'ils arrivent sans avoir eu leur tâche préalable.

D'abord ce sont les jours où il y a matinée; puis les répétitions souvent de jour et de nuit lorsque le théâtre fait relâche. Fréquemment on les a tenus à leurs pupitres trois ou quatre heures et avant de s'y placer il avait fallu travailler la partie à jouer.

C'est donc là un labeur à peu près sans trêve, qui se double, se triple, alors qu'il s'agit de nouveautés, et auquel il faut encore revenir même pour la plupart des reprises.

Puis dans cette section de troupe les satisfactions de l'amour-propre sont plus rares qu'en aucune autre. Une bonne exécution a lieu et des salves de bravos accueillent l'ensemble mieux réussi, soit; tel solliste a sa part d'applaudissements, oui, mais la plupart du temps, ici du moins où les instrumentistes se renouvellent si souvent, on ne sait même pas le nom du virtuose. Et pris d'une fois, nous qui cependant faisons profession de critique, nous avons dû aller aux renseignements pour connaître ce nom.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur pareil facteur au théâtre; jamais il n'eut importance plus marquée qu'aujourd'hui jamais surtout sa fonction ne fut plus difficile. Croyez-le; quand on sort d'une partition comme *le Roi d'Ys*, par exemple, on a passé par bologne très ardue.

L'orchestre a composé pour son bénéfice un programme qui nous semble de nature à contenter les plus exigeants: *La Traviata*, chantée par M. Fürst, Mme Bernia, M. Sacareau, etc; l'ouverture du *Roi d'Ys*; *Harmonie de la nature*, symphonie à grand orchestre, de M. Hubert Rolling, dont le succès a été constaté à Mardi dernier; *La Nuit de Walpurgis*, ballet où paraîtront toutes les artistes de la danse; enfin l'ouverture de *Sémiramis*, Rossini. Que la recette réponde pleinement à leur attente; ce sera justice.

Songez y, ils sont environ trente-cinq partageants.

Que dire des chœurs? Eh voilà aussi des travailleurs, auxquels il faut une rude force de résistance, et qui—à peu près sans exception cette règle—se présentent à la rampe après avoir ramé, trimé tout le jour.

La musique actuelle, la prédilection des compositeurs modernes pour les masses, vocales comme instrumentales, font que les choristes sont mêlés à l'ouvrage presque continuement. Ce sont, de plus, fonctions toutes de solidarité entre les leurs, et, maintes fois, parce que ceux-ci ou ceux-là sont mal en possession de la partie à exécuter, il faut que tous en patissent, c'est-à-dire demeurent à leurs postes, afin qu'on ramène les indisciplinés.

Le public est un grand séigneur, ne se rendant pas toujours bien compte des efforts qu'il a fallu multiplier pour lui procurer ses jouissances. Il en est beaucoup dans ce public qui ne mesurent pas bien le travail auquel a dû se livrer un ou une choriste, afin d'arriver à un répertoire acceptable pour une direction.

Si vous y réfléchissez, vous comprendrez aisément que ce répertoire est un monde, car le choriste est de tous les ouvrages. Que de saisons ne lui faut-il point dans sa mémoire pour l'y loger.

Si vous supputiez les sommes qu'il chante dans nombre de partitions, vous verriez que fort souvent elles dépassent numériquement celles qui composent certains rôles.

Pour ce vaste répertoire il faut qu'il soit invariablement prêt; l'administration n'a pas toujours le temps à cet d'un raccord pour certaines œuvres, vieilles il est vrai, mais qui longtemps ont dormi dans les cartons. En pareille circonstance le choriste frappe au cas-let et est contenue cette partie de son répertoire, et cela que cette fois-ci même la doit s'ouvrir et assaillir.

Avons-nous besoin de dire que les appointements du choriste ne sont guère pour lui procurer des visions de capitalisme. Ils sont rares ceux d'entre eux qui parviennent à avoir pignon sur rue. Aussi beaucoup recourent-ils à une autre industrie pour ajouter à leur maigre budget, et, vous comprenez la fatigue que leur impose que leur inflige cette double partie.

C'est dimanche que vient leur tour de bénéficiaires et si la récompense est méritée au travail, en vérité la salle sera pleine. Il est nécessaire qu'il en soit ainsi, d'ailleurs, afin qu'ils aient chacun un semblant de dividende; puisqu'ils seront là vingt-huit ou trente intéressés, si nous comptons bien.

Attrayant aussi leur spectacle: *Le Roi d'Ys* avec MM. Fürst, Geoffroy, Ballaroy, Rossi, Mmes Beretta et Lessington.

La soirée se terminera par le morceau final du premier acte de ROLAND A RONCEVAUX: *Superbe Pyrénée!* que chanteront M. Armand Mary et les chœurs.

Le spectacle de demain commencera à cent heures et demie; celui de dimanche, à huit.

L. PLACIDE CANONGE.

Départ.

Ainsi que nous l'avions annoncé, M. Guille est parti hier soir pour New York par le train (Jackson R. R.) deux heures et demie. Il rejoint la troupe Patti dont il va faire partie pendant un mois tout au moins; nous l'avons déjà dit à nos lecteurs. Engagement brillant et qui, nous l'espérons, lui en vaudra d'autres.

Académie de Musique.

Mlle Charlotte Thompson jouera aujourd'hui, pour l'avant-dernière fois, la pièce qu'elle a adaptée elle-même et dont le succès n'a faibli nulle part: *Jane Eyre*. Ce personnage, d'un dramatique très intense, peut-être même un peu trop contenu, est, à coup sûr, l'une de ses plus intelligentes compositions.

Elle y a des scènes fort pathétiques, qu'elle a largement établies, où elle fait preuve d'énergie, de sentiment. A côté de celles-là des passages qui réclament de l'esprit, de l'enjouement; elle ne manque ni de l'un ni de l'autre.

Demain, en matinée, elle reprendra *Mont Lyons*, autre cadre très favorable à son tempérament, à son talent.

Mlle Charlotte Thompson est une des individualités saillantes du théâtre aux Etats-Unis; elle est, pour le moins dire, restée à la hauteur de sa réputation.

Musée-Théâtre.

Pour le samedi commençant hier, l'un des plus intéressants programmes de la saison. Vous l'annonce.

Grand Opera House.

C'est aujourd'hui l'avant dernière soirée du long engagement de la troupe lyrique, qui depuis tout à l'heure quinze jours tient l'affiche du Grand Opera House. A cette occasion on donne *Norma*, où l'on retrouvera Mlle Emma Rumeldi.

Notre public a plus d'une fois entendu la sympathique artiste dans ce redoutable rôle de la prêtresse druidesse; il sait que c'est le plus saillant de son répertoire et qu'elle y a obtenu des succès sur nombre de scènes américaines. Il est donc probable que cette reprise vaudra grande recette à la direction.

Demain matin, pour les adieux de la troupe: *Carmen*.

Théâtre St-Charles.

Ce soir septième représentation de la comédie drame irlandaise: *Irish Hearts of Old*, dont la récente reprise n'est pas relentie depuis le début de la troupe Carey. On y a là un spectacle; entr'autres une très pittoresque partie de *foot ball*. Les décors valent la peine d'être vus; en somme, mise en scène soignée.

Dimanche on reprendra une pièce fort connue et qui demeure à juste titre dans le répertoire américain: *Two Old Cronies*.

Concert.

On annonce, pour lundi prochain à la Salle Grunewald, le concert complimentaire offert à Mlle Lena Little, chanteuse mulâtresse, qui a obtenu un très franc succès au récent Saengerfest. Nous ne connaissons rien encore du programme de cette soirée.

LETTRE PASTORALE DU CARDINAL LAVIGERIE SUR LA RÉCENTE ENCYCLIQUE DU PAPE.

—Dans une lettre pastorale où il commente la récente encyclique de Léon XIII, M. le cardinal Lavigerie proteste que la démocratie tend à se propager dans toutes les sociétés modernes "On peut dire aujourd'hui, écrit-il, qu'il n'y a plus de forteresse qu'elle n'ait emportée ou, du moins, envahie.... Elle a tout ébranlé, elle touche au triomphe; jusque dans le sein des monarchies, elle écrasera bientôt ou enveloppera toutes les résistances." Or, suivant l'éminent prélat, l'Eglise, loin de faire obstacle à ces progrès, les a constamment favorisés; sans parler des Républiques américaines, restées si chrétiennes et si unies avec le clergé depuis 1849; "bénir, publiquement, les efforts des peuples."

Les vrais catholiques—déclare Mgr Lavigerie—doivent accepter les décisions du Saint-Siège, non seulement dans les choses de la foi, "mais encore jusque dans la défense des opinions privées et dans les règles pratiques de conduite". Or, on que veut le souverain pontife c'est qu'ils se soumettent "aux formes de gouvernement que le pays maintient, en s'abstenant de toute alliance ou complot avec les parties". Ils ont donc contre le devoir d'unir, maintenant pour défendre les intérêts de la religion, absolument indépendants de l'étiquette gouvernementale.

Le prélat croit que le meilleur *modus vivendi* entre l'Eglise et l'Etat serait une pénétration réciproque, et c'est le but que poursuit l'Union catholique" à laquelle il convie les fidèles.

Il propalange, d'après l'encyclique du Saint Père, l'indépendance des deux sociétés — "l'une purement humaine; l'autre, qui a pour but de nous rattacher à Dieu."

Les enfants terribles:

Toto a été le premier en composition à l'école.

On narre ce haut fait à un vieil oncle qui dîne à la maison.

—Notre Toto sera un homme intelligent, fait la maman.

—On le sait pas, répond l'oncle. Souvent les enfants les plus intelligents deviennent en vieillissant les plus bêtes.

—Alors, s'écrie Toto vexé, tu devais avoir joliment d'esprit, toi, quand tu étais jeune.

Un mot d'égoïste:

—Moi, je ne me mêle jamais des affaires des autres.

—Vous êtes discret.

—Oh! ce n'est pas cela, c'est qu'elles me sont indifférentes.

Boireau, qui est atteint de coliques, se plaint amèrement à un ami de son état de santé.

—Ah! dit Boireau, je crois que je suis dégué.

—Alors, lui répond son camarade, c'est le cas de dire que tu es "bas dengué.

Une dame à une maman très orgueilleuse:

—Quel joli bébé vous avez!

—Oh! il est mignon et intelligent!

—Est-ce qu'il dit papa?

—Non; mais il imite déjà le bruit de la pompe à vapeur!

Athenee Louisianais.

Concours littéraire de 1889

Nous donnons ci-dessous le programme du concours pour l'année 1889.

Nous appelons tout particulièrement l'attention de nos lecteurs sur les dispositions nouvelles adoptées par l'Athénée, pour rendre ces concours de la tâche plus attrayante et plus facile: liberté entière est laissée à chacun d'eux de traiter le sujet qui lui plaira.

Les concours annuels de l'Athénée se recommandent d'eux-mêmes aux sympathies de notre population; la médaille décernée par cette Société est un titre toujours honorable, souvent utile dans la vie pratique.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque concurrent de l'une ou l'autre classe traitera un sujet de son choix.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est libre de concourir.

Le concours sera ouvert du 17 juin 1889 au 31 janvier 1890.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 1er février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier régle, avec une marge, et seulement sur le recto *et sur lignes*; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Chaque devise d'homme, écrite sur la première page, sera accompagnée de la majuscule H; chaque devise de dame, écrite sur la première page, sera accompagnée de la majuscule F.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre *seulement* les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée, pour l'assurance.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tou les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire,

Le secrétaire perpétuel,
(ALFRED MERCIER,
P. O. Box 725.

THE NEW-ORLEANS BEE

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and especially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who desire to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $5; six months, $2.50; three months, $1 cents.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 7 mars 1890.—Indications pour la Louisiane—Pluie, temps plus froid. La température montera samedi matin.

Température du 6 mars 1890.
Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens, No 143 rue du Canal.
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	58	15
Midi	63	17
3 P. M.	64	18
6 P. M.	62	17

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariage.

Wm Augusta à Mlle Maria Cady.
Andrew Stewart à Mlle Cecilia Joseph.
Albert Baldwin, Jr. à Mlle Helen Hardie.
Barney S. Taylor à Mlle Marie Brown.

Naissances.

Mme Jabinte Rodrigues, un garçon.
Mme Nicole Lorraeona, un garçon.
Mme Wm C. Hattstaedt, un garçon.
Mme Bernard L. Anderson, un garçon.
Mme Laurent St-Upéry, un garçon.
Mme Rebi V. Reed, un garçon.
Mme John J. Smith, un garçon.
Mme Chas D. Gleber, un garçon.
Mme Joseph T. E. Ingsley, un garçon.
Mme Chas Lavardin, un garçon.
Mme Jacques B-quet, un garçon.
Mme John C. Hackett, un garçon.
Mme Camille E. Bergere, une fille.
Mme Camille Bertolo, une fille.
Mme Louis Martin, une fille.
Mme Antonio Fat o, une fille.
Mme Frank Parry, une fille.
Mme Joseph Zeigler, une fille.
Mme Peter Dolan, une fille.
Mme Joseph Reichelt, une fille.

Décès.

Thomas Kimball, 75 ans, 289 rue Howard.
Mme E. Marsh, 24 ans, 76 rue Poydras.
Un enfant de Mme Edouard Bernard, 18 heures, rue Laurel près Austerlitz.
Théodule Houb, 46 ans, rue Galvez près Ste-Anne.
Séraphine Pelney, 9 ans, rue St-Claude près Urseulines.
Veuve Lidero Peres, 73 ans, 520 rue Girod.
Frederick F. Kokemore, 28 ans, 13 1/2 rue Elmire.
Veuve Catharine McKay, 65 ans, 35 r e Sud Prieur.
Patrick J. Lavelle, 0 mois, enfa des rues Rampart et Terpsichore.
Francisco Calta, 60 ans, coin des rues Park et Levée.
Mme Hélène Fehehey, 36 ans, 320 rue Casa.
Mlle Octavie J. Freret, 50 ans, 394 rue Constance.
Jennie Phillips, 18 ans, rue Constance près Octavie.
Izma Smith, 8 mois, rue Josephine près Camp.
Patrick Heeney, 2 ans, rue Tchoupitoulas près Delord.
Adam Pecks, 30 ans, 47 avenue Louisiana.
Marguerite McDowell, 48 ans, rue Primaire près Fra kin.
Robert Brown, 42 ans, rue Julie près Tonti.
Henry Lepere, 47 ans, rue Casa.
George E. Burg, 6 me s, 350 rue Seconde.
A. F. Johnson, 50 ans, 712 rue St Thomas.
Adela Gage, 30 ans, 711 rue Lavergne, 438 rue Bienville. 448 rue Terpsichore—dyspepsie de la diphthérie.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations:

J. McCabe au Mutual Loan and Building Co., un terrain borné par les rues Dorgenois, Banks, Rocheblave et Commune, $500.

Mutual Loan and Building Co. à J. R. Sloss, un terrain qui précède. $550.

J. H. Spearing à L. G. Adkinson, sept terrains bornés par les rues Léontine, Pitt, Valmont et Boudousquié, $1,200.

Mutual Building and Homestead Association à P. Forio, un terrain borné par les rues Rousseau, Sorapuru, Prieur et Union, $225.

Mme A. J. Peters Jr. à A. Lehmann, un terrain borné par les rues Camp, Delord, Magasins et Poeyfarré, $2,100.

C. Gasel à Mme C. F. Hardie, un terrain borné par les rues Magasins, Robert, Constance et Upperline, $1,600.

B. Marques à Mme E. Delvaille, un terrain borné par les rues Prieur, Johnson, Kerlerec et Columbus, $2,000.

J. H. Taylor à L. G. Adkinson, six terrains bornés par les rues Valmont, Léontine, Boudousquié et Pitt, $1,200.

American Homestead Co., à C. Gasel, neuf terrains bornés par le Chemin du Bayou, les rues Rocheblave, Columbus et Tonti, $1,200.

Vve et héritiers de S. F. Parmelee au Napoleon Avenue Presbyterian Church, un terrain borné par la rue Berlin, l'avenue Napoléon, Colisée et Chestnut, $800.

T. Pickles à Durant Daponte, un terrain borné par les rues St-Charles, Commune, Carondelet et Granier, $32,500.

G. Mothe à A. Riso, un terrain borné par les rues Gravier, Tonti, Perdido et Rochelière, $325.

J. P. Manaud à Mlle M. C. Launa, un terrain borné par les rues Tréme, St-Claude, Hôpital et Quartier, $800.

Cour de Circuit.—Chas S. Clark contre Geo. W. Dupré. Appel refusé. Le jugement en faveur du défendeur est maintenu.

Cour Civile de District.—Le Bureau d'Amortissement contre le Contrôleur. Jugement contre le défendeur, perpétuant l'injonction empêchant le contrôleur d'accorder aucun changement aux taxes de 1890.

Chas. Quaid contre la ville pour obtenir contre le chef de police et la ville une injonction protégeant contre eux son jeu de Pin Pool dans son établissement de la rue St Charles, No 9.

Frank Fleckinger, fabricier, fait cession de biens. Actif, $4,779 96; passif, $4,760 80.

Le tribunal ayant décidé que les compagnies d'assurances étrangères représentées à la Nouvelle Orléans, doivent payer une licence, des poursuites ont été intentées à ces compagnies.

Taylor, Duffin & Cie contre la Pelican Insurance Company pour $1,000. Jugement en faveur du demandeur.

R. F. Harrison, du Mississippi, recevait du dernier Board de la police Métropolitaine, contre la ville pour $118,057 49, total de balances impayées pour les années 1874, 1875 et 1876.

Cour Criminelle.—Section A.—Le juge Marr, en donnant ses instructions aux membres du grand jury, leur a rappelé qu'il leur avait été confié de la question de la suppression du jeu. Il a appelé aussi leur attention sur les violations de la loi du dimanche et sur la question des *dead-head rolls*.

John François, voies de fait, ordonnance de non lieu.

Les suivants ont été mis à l'amende pour n'avoir pas répondu aux citations qui leur ont été servies:

J. E. Reinerth, Geo. McIlima, C. S. Adams, H. Ehrenshime, S. W. West.

Section B.

James Lee, attaque, $5 ou 5 jours.

La crue.—Une crue de 2 pouces a été enregistrée dans les dernières 24 heures, et le niveau du fleuve n'est plus qu'à 2 pouces de la plus haute marque de 1874.

Sur la rive d'Alger le va-et-vient de remorqueurs jette l'eau pardessus les levées et celles-ci sont partout le sujet d'une légitime inquiétude.

Une autre crevasse s'est déclarée à Ste-Sophie, à 25 milles en aval de la Nouvelle Orléans, mais les ouvriers y sont réunis en grand nombre pour la réparer et on pense qu'ils y réussiront promptement.

Autre crevasse à 10 milles en amont de Bonnet Carré, on compte la réparer avant qu'elle ait causé des dommages sérieux.

Les nouvelles apportées par les capitaines de steamboats sont très alarmantes, et certains croient qu'une inondation est inévitable. De White River à Natchez, l'eau passe par-dessus les digues; à Providence, la levée n'est pas encore terminée sur une longueur de 600 pieds au moins, et l'eau est presqu'au niveau de l'amas provisoire de terre constituant le travail préliminaire de la levée. On considère qu'à ce point une crevasse est inévitable.

Etamené.—Levy James, arrêté pendant les fêtes du Carnaval par les detectives Gaster et Grabers, a été ramené hier à Fulton, où il a à répondre à l'accusation d'y avoir assassiné, le 10 novembre, 1889, pour le voler, un camelot venant de Chicago.

Incendie.—Hier matin, à 1 heure 30, le feu a détruit rue de l'Hôpital No 338 un immeuble occupé par Jos. Aimen, endommagé pour $300 le No 340 et pour $100 le No 336.

Vols.—La nuit dernière des malfaiteurs ont pénétré au No 11 de la rue Dauphine, chez M. Wm Hogan, marchand de chaussures; ils en ont emporté quatre paires et demie que M. Hogan évalue $55.

—Dans la nuit du 4 mars des voleurs ont aussi pénétré encoignure Peters et Tchoupitoulas, chez M. H. Benjamin et ont volé pour $17 de whiskey.

Accident.—Hier matin à 8 heures, en quittant son quai, le steamship *Otari* a subi pour $100 de dommages par la rupture d'une des ailes de son hélice qui a frappé contre le quai.

Chute.—Hier soir à 10 heures, Henry Johnson, couleur, âgé de 49 ans, est tombé en traversant le pont noir et s'est cassé la jambe droite. Il a été envoyé à l'hôpital.

Mademoiselle a consenti à écrire pour la bonne une lettre à son fiancé.

—Maintenant, dit la jeune fille, je crois qu'il y en a assez.

—Oh! merci, mademoiselle. La lettre est admirable. Mais vous seriez bien aimable d'ajouter encore un petit postscriptum! "Prière d'excuser la mauvaise écriture et les fautes."

DEPECHES

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Engagement entre des troupes françaises et celles du roi de Dahomey.

Paris, 6 mars—Le journal le *Soleil* a reçu la nouvelle qu'un autre combat a été livré entre des troupes françaises et celles du roi de Dahomey. Huit des combattants ont été tués et un grand nombre d'autres blessés.

Plusieurs Français et autres Européens ont été capturés par les Dahomiens.

Paris, 6 mars—D'autres nouvelles reçues ici annoncent qu'après le combat mentionné ci-dessus, les Dahomiens ont fait une autre attaque sur Kotonoau.

Ils ont été finalement repoussés, laissant 400 morts sur le champ de bataille.

Parmi ceux-ci il y avait plusieurs guerrières, femmes du roi de Dahomey.

Conférence du travail.

Berlin, 6 mars.—La Note de M. Spuller, ministre des Affaires étrangères, acceptant l'invitation à la France par l'Allemagne de prendre part à la Conférence Internationale du Travail à Berlin, vient d'être reçue.

M. Spuller insiste sur ce fait que la France accepte, à la condition que les délibérations auront un caractère exclusivement technique, théorique, et que l'on écartera la question de la limitation des heures de travail pour les adultes mâles.

Paris, 6 mars.—A la séance de la Chambre des Députés M. Laur a présenté aujourd'hui son interpellation relative à l'acceptation de la France et à l'envoi par elle de délégués à la Conférence Internationale du Travail à Berlin. En réponse à cette interpellation M. Spuller a demandé l'adoption de l'ordre du jour, ce qui a été accordé par un vote de 480 contre 4.

Cabinet bourgeois.

Vienne, 6 mars.—Les ministres hongrois ont eu aujourd'hui une audience de cinq heures. L'Empereur présidait.

Un débat s'est élevé entre le premier ministre, M. Tisza et ses collègues au sujet de la naturalisation de Louis Kossuth. On dit que M. Tisza a offert sa démission; et qu'elle a été refusée par l'empereur.

Pétition importante.

Bruxelles, 6 mars—La Fédération des mineurs belges a envoyé au gouvernement et à la Chambre des Députés une pétition demandant que l'Empereur d'Allemagne ou montre de l'intérêt aux ouvriers; qu'une législation soit adoptée à l'effet de diminuer les heures de travail et d'augmenter les salaires.

La pétition expose que des sommes considérables sont dépensées par le gouvernement afin de donner une éducation universitaire aux classes élevées, et que le temps est venu de consacrer aussi partie du budget à l'intérêt des classes inférieures. La présentation de ladite pétition a causé de l'émoi; on pense que c'est là le prélude d'un important mouvement industriel.

Crise ministérielle en Hongrie.—M. Von Tisza.

Pesth, 6 mars.—Il y a une crise ministérielle en Hongrie. La démission de M. Von Tisza, premier ministre, est imminente.

Lettre de menaces envoyée au Czar.

St-Pétersbourg, 6 mars.—Le Czar a reçu une lettre de menaces d'une femme qui signe "Tchebrikova". L'auteur dit qu'à moins que le Czar ne modifie sa politique réactionnaire, il aura le même sort que Pierre III, Paul I et Alexandre II. Une copie de la lettre a été adressée à chacun des ministres en même temps. La police est sur le qui vive et recherche certains individus soupçonnés d'être impliqués dans l'envoi de la lettre.

Zanzibar.

Zanzibar, 5 mars—Le major Wissmann a attaqué la position fortifiée; occupée par Bwana Heri à Mombale, le 4 janvier et l'a emportée après un combat très ardent.

Banque d'Angleterre.

Londres, 6 mars—La banque d'Angleterre a réduit aujourd'hui son taux d'escompte de 5 pour cent à 4 1/2 pour cent.

L'escade d'évolution américaine.

Londres, 6 mars—Les navires de guerre des Etats-Unis *Atlanta* et *Boston*, de l'escadre d'évolution, sont partis de Gênes pour Naples.

Lettre de condoléances envoyée par le Prince de Galles au Ministre Lincoln.

Londres, 6 mars—Le prince de Galles a envoyé une lettre de condoléances au ministre des Etats-Unis, M. Lincoln, sur la mort de son fils.

Le steamer Circassia.

Londres, 6 mars—Le steamer *Circassia*, du Anchor line, parti de New York le 23 février pour Glasgow, est arrivé à Moville le 6 mars.

Protestation contre le collège Trinity.

Londres, 6 mars. — Des délégués d'Oxford, de Cambridge, de Durham, de Dublin, de l'Université Victoria, l'Académie de Musique et le collège de Musique sont alliés voir lord Kuntsford, secrétaire d'Etat pour les colonies et lui ont présenté une protestation contre le collège Trinity, de Toronto, qui a décerné des diplômes en musique en Angleterre.

Lord Kuntzford a répondu que le collège Trinity avait outrepassé les pouvoirs qui lui ont été conférés par sa charte, et a ajouté qu'il demanderait l'opinion des avocats de la Couronne à ce sujet.

Ligne de chemin de fer.

Québec, 6 mars—La Législature de Québec a adopté une résolution en faveur d'une ligne plus rapide projetée jusqu'à la mer. On pense que le gouvernement fédéral accordera un subside de $3,200 par mille pour aider à la construction du chemin de fer St-Laurent et des provinces maritimes de Madawaska à Moncton, 210 milles.

La ligne s'étendra de la rivière Du Loup à Moncton, à travers le territoire canadien et aura 10 mille de moins que par "le Canadian Pacific Short line.

Banque Catholique.

Rome, 6 mars.—Le Pape approuve le projet de la fondation de la Banque Catholique, dont il a déjà été parlé.

—La grève des ouvriers des docks de Liverpool est terminée.

Incendie d'évolution.

Spezzia, 6 mars—Les navires de guerre *Chicago* et *Yorktown*, de l'escadre américaine d'évolution, sont partis d'ici aujourd'hui pour Naples.

Nouvelles de Panama.

Panama, 25 février—Dans les derniers quelques jours, un grand nombre d'indiens San Blas, ont visité Colon, pour acheter des vives.

C'est sans nul doute le résultat des restrictions récemment imposées par le gouvernement Colombien d'après lesquelles les navires sont obligés d'aller d'abord à Carthagène, avant de ce rendre à la côte Sans Blas. Le nombre de navires étrangers faisant le commerce a beaucoup diminué dernièrement, depuis que la loi a été mise en vigueur, loi qui oblige les Indiens à venir ici pour acheter leurs provisions.

La nouvelle a été reçue qu'un co-liquidateur a été nommé pour la Compagnie du Canal de Panama. Il s'appelle M. Monchicour, ex-liquidateur du Comptoir d'Escompte.

On dit qu'il a été nommé pour partager le travail, par suite de la mauvaise santé de M. Brunet.

Les nouvelles télégraphiques de St-Ebus, Ecuador, ont été reçues ici. Elles annoncent que, le 15 courant, M. Benning, de la station télégraphique de l'Amérique Centrale et du Sud, en cette ville, s'est noyé en se baignant dans la mer. Il a été emporté par une vague, et, saisi de crampes, a disparu. Un de ses amis, le voyant disparaître, est allé à son secours